

Sommaire

Actualités du MMAISP

Raymonde Goudou Coffie veut la 1ère place en 2020

L'Intelligent d'Abidjan - jeudi 27 février 2020

Le trophée, le chèque et le diplôme du Premier ministre pour le ministère de la Modernisation

Le Sursaut - jeudi 27 février 2020

L'IPS-CGRAE remporte le trophée « Pépites de l'Accueil »

Le Quotidien d'Abidjan - jeudi 27 février 2020

Fonctionnaires

Voici la nouvelle liste des partenaires médicaux

Arc-en-Ciel - jeudi 27 février 2020

La fonction publique lance un ultimatum

L'Expression - jeudi 27 février 2020

Politique

Communiqué du conseil des ministres du mercredi 26 février 2020

Le Mandat - jeudi 27 février 2020

Bruno Nabagné Koné exige une forte implication du secteur bancaire

Le Jour Plus - jeudi 27 février 2020

Le leadership des femmes ivoiriennes au cœur des échanges

Fraternité Matin - jeudi 27 février 2020

Tournons la page des déserteurs du PDCI !

Le Nouveau Réveil - jeudi 27 février 2020

Conjoncture économique et sociale

Les professionnels du voyage au cœur de "Sublime Côte d'Ivoire"

Le Matin - jeudi 27 février 2020

Une opportunité pour l'agriculture

Le Quotidien d'Abidjan - jeudi 27 février 2020



Administration publique moderne la plus innovante en Côte d'Ivoire

Raymonde Goudou Coffie veut la 1ère place en 2020

**Administration
publique
moderne
la plus
innovante
en Côte
d'Ivoire**



Raymonde Goudou Coffie veut la 1ère place en 2020

de l'Observatoire du service public (Osep) qui a valu à son ministère le 2ème prix national d'excellence de l'administration publique moderne la plus innovante après l'Inspection des finances. Elle a signifié qu'ils envisagent, pour cette année 2020, de ravir la première place de ce prix d'excellence. « C'est un défi que nous relèverons, car toute mon équipe s'est déjà inscrite dans cette dynamique. », a-t-elle dit. Puis de souhaiter que le dynamisme, l'appropriation du concept et l'engagement qui, selon elle, animent toute l'équipe de l'Osep et les membres des équipes projet des ministères techniques, fassent tâche d'huile au sein des autres directions de son département. Et ce, pour glaner d'autres lauriers pour le compte du ministère et par ricochet au bénéfice des usagers des services publics de Côte d'Ivoire. Elle a ajouté : « J'encourage encore une fois, si ce n'est de trop, l'ensemble des populations et l'administration publique à s'approprier davantage cet outil dont l'objectif est de favoriser le dialogue permanent et une véritable synergie d'actions en faveur de la qualité d'un service public plus accessible, adapté aux besoins des usagers clients et performants. Ce n'est qu'à cette condition, que nous parviendrons à construire une administration publique modèle et de renommée internationale. » Goudou Raymonde Coffie a dit qu'en ce qui concerne son département ministériel, le prix obtenu n'est pas une fin en soi, mais plutôt un prétexte pour relever de nouveaux défis qui consolident la confiance du citoyen et des partenaires en l'administration.

La cérémonie de présentation du prix d'excellence de l'administration publique moderne la plus innovante, décerné au Ministère de la modernisation de l'administration et de l'innovation du service public, a eu lieu le lundi 24 février 2020, dans la salle de conférence du District d'Abidjan-Plateau. Pour la première responsable de ce département ministériel, Goudou Raymonde Coffie, c'est le portail du citoyen dénommé "Milié" né le 07 février 2019,

PRIX NATIONAL D'EXCELLENCE DE L'ADMINISTRATION MODERNE LA PLUS INNOVANTE

Le trophée, le chèque et le diplôme du Premier ministre pour le ministère de la Modernisation



Le Dr Raymonde Goudou Coffie, ministre de la Modernisation de l'Administration a officiellement remis lundi au cours d'une sympathique cérémonie, dans la salle Felix Houphouët-Boigny du District d'Abidjan-Plateau, le deuxième prix national d'excellence 2019 de l'Administration moderne la plus innovante à Roxane Kouadio, Directeur de l'Observatoire du Service Public. Ce prix décerné à l'OSEP pour avoir créé le portail du citoyen,

et ce, dans le cadre de la première édition du Prix national d'excellence de l'Administration moderne la plus innovante, est doté d'un trophée, d'un diplôme et d'un chèque de 1,5 millions offerts par le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly, Chef du Gouvernement, ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat. En présence de Michel Coffie Benoît, représentant Beugré Mambé, Ministre gouverneur du District Autonome d'Abidjan et de Mme Anne Marie Konan Payne, Conseillère du Premier Ministre chargée de la Modernisation de l'Etat, Raymonde Goudou Coffie a engagé tous ses collaborateurs à faire du 1er prix national d'Excellence de l'Administration moderne la plus innovante, leur défi pour 2020. Des chiffres qui parlent pour le 1er prix en 2020 Comment ne pas entretenir une si belle ambition de ravir le graal pour 2020 à l'Inspection des Finances, quand en dépit de ses deux ans d'âge, le ministère de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public, à travers l'OSEP et son outil « Miliè », a déjà produit des résultats plus qu'encourageants. A cela, rien de surprenant quand la Ministre Raymonde Goudou Coffie les premiers moments qui ont suivis en juillet 2018, sa prise de fonction avait déjà montré le cap : « Moi je travaille pour l'excellence ». Les faits lui donnent déjà raison. Jugez-en ! Avec une fierté à peine contenue, la ministre en charge de la Modernisation de l'Administration a révélé officiellement les statistiques du portail du citoyen : « En 2019, ce sont 2085 requêtes qui ont été exprimées par les usagers dont 80% ont été traitées avec un taux de satisfaction des usagers de 80%. De janvier à mi-février 2020, ce sont 1241 requêtes qui ont été exprimées dont 95% traitées avec un taux de satisfaction des usagers de 99%. 10% des données recueillies constituent les motions de félicitations et d'encouragement à l'endroit du Ministère de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public (MMAISP) ». Elle a traduit toute sa satisfaction et exprimé toute sa fierté à Mme Kouadio Roxane Directrice de l'OSEP, dont l'esprit d'initiatives et l'abnégation au travail, encadrés par la riche expérience du Chef de Cabinet Emmanuel Zahoui Lébié, méritent de servir pour l'exemple. Ces grandes qualités professionnelles ont tout aussi été reconnues par Anne Marie Konan Payne, Conseillère du Premier Ministre chargée de la Modernisation de l'Etat, qui a souligné le rôle combien important de l'OSEP dans l'efficacité et les performances de l'Administration et du Service Public que le Dr Raymonde Goudou Coffie s'évertue chaque jour à

rendre effectives pour améliorer les indicateurs de bonne gouvernance de la Côte d'Ivoire. Le Prix du Premier Ministre décerné à l'Observatoire du Service Public (OSEP) est de l'avis du ministre de la Modernisation, le symbole de la victoire d'une équipe soudée. Elle a donc eu pour les membres des équipes projets, relais de Miliè dans les différents ministères des mots très charmants de reconnaissance et a dit pouvoir compter à nouveau sur leur disponibilité et professionnalisme pour que l'OSEP coiffe le graal en 2020. Elle a cité l'exemple du ministre du Budget Moussa Sanogo qui a déjà créé des liens entre les différentes plateformes de son ministère et Miliè, ce qui permet aux équipes du Back office de l'OSEP de pouvoir traiter les requêtes en 48 heures. Et d'accroître l'efficacité et les performances du portail du citoyen. Au cours d'une seconde cérémonie d'excellence, madame la ministre de la Modernisation de l'Administration en compagnie de Michel Coffie Benoît et de Mme Anne Marie Konan Payne a remis des certificats de fin de formation de HEC-Paris à 16 cadres Managers de l'Administration, issus de son Département. Et qui ont participé à des sessions de renforcement de capacités des fonctionnaires et agents de l'Etat initiées par la Fonction Publique en association avec HEC-Paris.

DISTINCTION / L' Institution de Prévoyance Sociale Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (IPS-CGRAE) a été désignée championne nationale de la qualité d'accueil en 2019.

L'IPS-CGRAE remporte le trophée « Pépites de l'Accueil »



Une vue du trophée de l' IPS-CGRAE

L' Institution de Prévoyance Sociale Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (IPS-CGRAE) a été désignée championne nationale de la qualité d'accueil en 2019. Pour les faits, la direction générale de l'IPS-CGRAE a fait de l'accueil de ses clients, un plan important de sa gouvernance. Cette politique a permis à l'Institution de remporter le trophée « Pépites de l'Accueil » devant 260 entreprises et organisations, pour avoir su établir une relation client de qualité. Dans un communiqué de presse dont copie nous est parvenue le mercredi dernier, donne l'objectif de cette distinction qui est de promouvoir l'excellence de l'accueil et de la qualité de service au sein des entreprises et organisations publiques. Elle a également pour but d'évaluer la qualité de l'accueil dans l'ensemble des points de contact des entreprises et organisations publiques sélectionnées dans le cadre du Baromètre national et bien d'autres. Pour réaliser ce rapport de l'année 2019, l'Académie du Service et son

partenaire Rightcom, expert en mesure de l'expérience client, ont assermenté des usagers dits "clients mystères", pour évaluer de façon anonyme et sur des critères strictement factuels et objectifs. Notamment la qualité de l'accueil physique et téléphonique délivrée par 260 entreprises et organisations après une enquête administrée à plus de 17 000 enquêtés. Selon le communiqué, depuis la réforme, l'IPSCGRAE consolide son orientation client en plaçant ses clients au centre de ses activités. La qualité de la prise en charge du client à l'IPS-CGRAE à travers, un réaménagement des agences pour offrir un cadre agréable et adapté aux assurés sociaux, des agents bien formés aux techniques d'accueil optimisées, un accueil téléphonique personnalisé, un call center avec des téléconseillers et bien d'autres. A l'issue de cette démarche, une soirée de récompense a été organisée le 13 février dernier à la chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire pour primer les plus méritants à travers 25 catégories distinctes. Elle a enregistré la présence du ministre de la Sécurité et de la Protection civile, du président de la chambre de commerce et d'industrie et de la représentante du ministre de l'Innovation et de la Modernisation, de l'Administration publique. L'IPSCGRAE a mis en place un nouveau portail internet nommé « maCGRAE.ci » qui contribue à faciliter la vie des assurés sociaux en leur permettant désormais de consulter, télécharger en ligne et imprimer leurs principaux documents administratifs sans se déplacer. « Cette distinction est la résultante de l'orientation client prônée depuis plusieurs années par la direction générale qui, après avoir félicité l'ensemble du personnel, les exhorte à redoubler d'efforts pour mériter continuellement cette qualité de porte-flambeau national de l'excellence dans l'accueil et la qualité de service », affirme la note.

M. T

CMU-MUGEFCI : Pour éviter les désagréments aux fonctionnaires

Voici la nouvelle liste des partenaires médicaux

Désormais, pour éviter certains désagréments, avant que les fonctionnaires ne se rendent dans un hôpital, une clinique, un cabinet dentaire, un magasin d'optique... Voici la liste de la première partie des partenaires médicaux publiée par la MUGEFCI. La suite sera présentée dans notre prochaine parution.

HG	07 19 78 19	TANDA	Non loin de l'hôtel SALEM
HG DE TIASSALE	47 38 78 89 05 23 84 80	TIASSALE	Quartier Belleville, non loin du Commissariat
HG DE TIEBISSOU	05 86 94 66 03 06 00 48	TIEBISSOU	Sur la route principale non loin de la gare UTB
CHR DE TOUBA	09 80 11 02	TOUBA	Au centre ville, EPP Nadiani 1 et 2
HG DE TOUMODI	07 31 91 56 49 15 45 13	TOUMODI	Quartier Administratif, non loin de la Mairie
HG DE TOULEPLEU	05 56 06 51 09 62 40 94	TOULEPLEU	Route Toulepleu village non loin de mairie
HG DE TRANSUA	47 37 06 37 58 83 18 89	TRANSUA	Nouveau quartier à 200 m de la cité des douanier
HG DE VAVOUA	04 57 05 57	VAVOUA	Non loin de l'église catholique de Vavoua
CHR	47 80 66 66	YAMOOUSSOUKRO	Non loin de la sous-préfecture, en face du grand marché
HG DE ZUENOULA	07 82 61 63 07 89 21 97	ZUENOULA	Derrière la sous-préfecture
CENTRE DE SANTE DE LA PO.	47 47 16 17		A l'entrée de la ville en venant de Divo
CHR	04 92 86 11		Au commerce à côté de l'église Catholique
HOPITAL DE LA CNPS	07 10 10 33		Non loin du palais de la justice
HG DE DUEKOUÉ	46 43 77 90	DUEKOUÉ	Face à la Mairie
HG	08 28 90 48	FERKESSEDOUGOU	Non loin de la COOPEC
HG	02 95 15 12	FRESCO	Non loin de la pharmacie de Fresco
CHR	05 84 71 28		Quartier commerce au rond-point
HG	47 00 41 22	GAGNOA	Quartier Babré non loin du lycée moderne de Gagnoa
HG	01 17 18 53	GRAND BASSAM	Non loin du rond-point
HG	47 94 56 77	GRAND LAHOU	Non loin de la sous-préfecture
CHR DE GUIGLO	47 21 81 73	GUIGLO	En face de sous-préfecture
H G DISSIA	07 68 34 97	ISSIA	Avant le commissariat
HG	02 82 84 89	JACQUEVILLE	Quartier habitat avant Littoral Palais
CHR	05 59 39 23	KORHOGO	Non loin de la Préfecture de police
HG	07 14 53 00	KATIOLA	En face de l'Hôtel du Nord
HG DE KOUN-FAO	07 34 73 52 58 33 98 05	KOUN-FAO	Carrefour SUSU Papa studio
CHR DE MAN	05 12 95 25	MAN	Quartier COCO en face de l'hôtel CAA
HG	07 80 66 98	MANKONO	Non loin de la grande Mosquée
HG DE M'BATTO	07 70 21 38 47 20 65 38	M'BATTO	Route principale en face du kiosque de Siriki
CHR D'ODIENNE	33 70 84 60 08 02 28 83	ODIENNE	Non loin du restaurant la primature
HG D'OUME	08 45 55 63 07 12 27 49	OUME	Derrière la sous-préfecture
HG DE SAKASSOU	07 26 72 72 49 13 15 47	SAKASSOU	Sur la voie principale non loin de de l'hôtel ESSIELIKE
CHR	08 11 80 45	SAN-PEDRO	Rond-point du quartier cité
HG	01 30 31 51	SASSANDRA	Non loin de la pharmacie de Sassandra
CHR DE SEQUELA	04 57 03 78	SEQUELA	Sur la voie principale non loin de la COOPEC
HG	44 51 69 80	SINFRA	Non loin de la pharmacie Bokosso
HG DE SOUBRE	06 24 20 46 07 34 42 12	SOUBRE	Non loin de l'EPP hôpital
HG DE TAABO	06 06 91 14 04 19 44 77	TAABO	Non loin de la cite CIE
HG DE TABOU	47 29 12 18	TABOU	Au commerce non loin de la station total

HG	44 80 70 17	ALEPE	Centre-ville
H.G	07 75 77 02	ANYAMA	Quartier mouankou
HG D'ARRAH	77 40 19 81 02 55 98 98	ARRAH	Non loin de la sous-préfecture
HG	07 12 22 48 06 26 65 10	AYAME	Quartier akobo
HG DE BEOUMI	07 72 62 62 05 28 47 39	BEOUMI	Quartier résidentiel
HG DE BETTIE	07 22 00 85 94 56 53 05	BETTIE	Au centre-ville, sur la route principale
HG DE BLANKOUMA	78 12 62 89 07 94 10 80	BLANKOUMA	Au centre-ville à côté du lycée moderne
HG	09 43 78 56	BINGERVILLE	Non loin de l'école de formation agricole
HG DE BLOLEQUIN	07 70 73 67 07 70 05 80	BLOLEQUIN	Non loin de la brigade de Gendarmerie
HG DE BOCANDA	07 75 17 81 07 70 84 32	BOCANDA	Non loin de la Préfecture
CHR	09 99 66 29		Quartier TP non loin de la pharmacie nouvelle
DISPENSARE SAINTE MARIE	08 53 75 02 08 51 83 68	BONDOUKOU	Quartier Zanzan non loin du rond
HG DE BONGOUANOU	30 68 61 28 07 57 47 80	BONGOUANOU	Quartier habitat sur la route principale
HG BONOUA	58 61 45 43	BONOUA	Non loin de la pharmacie de Bonoua
HG BOUNDIALI	07 13 76 49	BOUNDIALI	Non loin de l'église AEBECI
CHR BOUAFLE	30 68 89 25	BOUAFLE	Quartier Coco
CHU DE BOUAKE	31 60 01 88	BOUAKE	Route habitat CNPS non loin de lycée classique de Bouaké
HG DE BOUNA	35 91 71 48 05 92 00 91	BOUNA	Non loin de la résidence du préfet
HG DABAKALA	59 84 15 37	DABAKALA	Sur la voie principale non loin de la station Total
H.G	40 35 05 36	DABOU	Après le trésor public, voie du quartier Bastos
CHR	05 08 56 68	DALOA	Quartier Kirman non loin du lycée 2
CENTRE DE SANTE DE LA POLICE	06 01 35 53		Quartier veschet non du district de police
HG DE DANANE	09 50 63 22	DANANE	Non de la station Total
HG	07 49 70 71	DAKOUKRO	Non loin de la résidence de PR BEDIE
HG DE DIDIEVI	07 23 09 22 78 08 87 00	DIDIEVI	Non de la préfecture
CHR DE DIMBOKRO	06 01 53 19	DIMBOKRO	Quartier Sokoua route de Bongoanou

7. Etablissements hospitaliers publics

PRESTATAIRES	TELEPHONE	COMMUNE	SITUATION GEOGRAPHIQUE
HG ABOBO NORD	07 15 62 97 08 48 90 72	ABOBO	Sogho-fia - 4 étages
HG ABOBO SUD	07 52 97 13 07 21 77 29		Grand marché, gare Abobo
HMA	20 30 54 55		Route du dokui en face du zoo
CHU COCODY	07 32 89 70	COCODY	A côté de l'université FHB
CSU COM D'ANONO	02 02 44 25 59 07 65 13		A la gare d'Anono village
CHU ANORE	22 48 64 00		Cocody Est, quartier Djorobiti
HG	07 93 96 75	KOUMASSI	Derrière la SODECI au grand carrefour de Koumassi
CSU COM PANGOLIN	08 05 81 29		Au terminus du bus 11, derrière la cité pangolin
HG	07 19 07 61	MARCORY	Ex PMI non loin de la Pharmacie Ebathe
HOPITAL DE LA POLICE NATIONALE	20 22 13 86	PLATEAU	Avenue de la Gendarmerie non loin de du ministère de la défense
FSU	20 21 83 52		A la monte du pont de la CARENA, non loin de la SITARAIL
HG	07 67 67 06 06 78 32 45	PORT-BOUET	En face du centre pilotes et du marché de moutons
CHU DE TREICHVILLE	07 66 64 46 08 92 36 26	TREICHVILLE	Boulevard de Marseille
INSTITUT DE CARDIOLOGIE	07 96 19 93 09 86 65 55		Au sein du chu de Treichville
HG DE TREICHVILLE	09 92 59 92 07 84 58 50		A la descente du pont général DE GAULE vers la bourse du travail
CHU YOPOUGON	23 53 75 50	YOPOUGON	Au 3 ^{ème} pont derrière la cité policière
HG DE YOPOUGON	07 77 36 78		Ex PMI de Yopougon, pont vagnabond en face de la pharmacie des 3 ponts
FSU COM NIANGON	23 46 32 83		Eglise catholique Saint Pierre, Pharmacie Phalène
CHR	07 96 77 61	ABENGOUEOU	Non loin de la cathédrale et Thérèse
CHR	05 77 14 31	ABOISSO	Non de la LONACI
HG	07 62 54 78	ADIAKE	En face de la préfecture
HG	07 38 66 85	ADZOPE	Route du marché non loin de l'église catholique
CHR	05 83 79 36	AGBOVILLE	Carrefour route grand Moré
HG	09 94 77 87	AGNIBILEKRO	La route à droite de la station TOTAL
HG D'AKOUE	09 19 04 03 49 70 28 26	AKOUE	Près de l'église catholique

A VISION	20 01 01 76	YOPOUGON
OPTIC 9000	48 51 05 59	BASSAM - BONOUA
CLIN D'ŒIL OPTIQUE	22 49 93 13	RIVIERA
SAINT CHRIST OPTIQUE	22 49 57 74	BOUAKE
SUD OPTIC	23 51 33 51	BOUAKE
CLEAN OPTIQUE	30 64 35 95	YAMOOUSSOUKRO
CHARM OPTIC	23 45 30 40	YOPOUGON
SOCIAL VISION	09 89 43 89	COCODY - YOPOUGON - SAN PEDRO
OCEAN VISION	02 85 80 20 21 27 93 26	MARCORY - PORT BOUET - YOPOUGON
VOIR + OPTIC	21 56 15 38	KOUMASSI
EPHPHATA OPTIC	22 45 52 10 08 33 46 46	YOPOUGON - COCODY
BOUAKE OPTIQUE	31 63 49 75	BOUAKE
GROUPE CANA Optic	07 06 17 39	PLATEAU MARCORY

PRESTATAIRES	TELEPHONE	COMMUNES DE REPRESENTATION
COMCI	20 25 74 00	PLATEAU - Siège MUGEF-CI
FRANCE OPTIQUE	20 21 22 10	PLATEAU
S D O L INTERNATIONAL OPTIQUE	20 33 44 54 07 09 67 53	PLATEAU - MARCORY - RIVIERA PALMERAIE
MODERN OPTIQUE	20 33 55 15 20 22 75 74	COCODY II PLTX VALLON - COCODY 8 ^e TRANCHE - PLATEAU SAN PEDRO
CLAIRE VISION	22 42 51 61 07 00 38 20	PLATEAU - RIVIERA 2 - MARCORY - BOUAKE - DALOA - ABENGOUROU - SAN PEDRO - DABOU - ABOISSO
OPTICAL STORE	20 00 79 40	PLATEAU - MARCORY
ESPACE VISION	09 18 96 09	COCODY II PLATEAUX
CENTRE OPTIQUE MEDICAL	08 00 12 30	COCODY 7 ^e TRANCHE
IDEAL OPTIC	22 41 23 84	PLATEAU-COCODY II PLATEAUX - MARCORY - YOPOUGON
HOLLYWOOD OPTICAL	20 00 79 40	PLATEAU - COCODY II PLATEAUX
OPTIC COOL	21 36 36 24	YOPOUGON - KOUMASSI - BOUAFLE - BOUAKE
OPTIC BEL VUE	22 44 74 14	YOPOUGON - COCODY
VISO CENTRE DE VISION	22 41 46 53 03 82 88 88	COCODY II PLATEAUX
ANOPTIC	22 49 08 47	RIVIERA - YOPOUGON - MARCORY - BOUAKE - DALOA - BASSAM - GRAND LAHOU
OPTIC CENTER	58 17 19 49	YOPOUGON - COCODY
KYRIEL OPTIC	03 89 89 30	COCODY - YOPOUGON - GAGNOA
ART ET VISION	30 64 11 10 42 88 63 33	YAMOOUSSOUKRO
CAT VISION	59 94 71 43	COCODY
ONYX OPTIQUE	20 33 55 63	PLATEAU
FRATERNITE VISION	20 38 38 15	ADJAMÉ
CENTRAL OPTIQUE PHOTO	20 21 29 28	PLATEAU
SAKHO OPTIQUE	20 21 29 90	PLATEAU
OPTIQUE MEDICAL	20 21 72 33	PLATEAU
VOOM OPTIQUE	21 34 43 90	PLATEAU
OPTICIENS VISAGISTES	21 28 12 25	ABOBO - RIVIERA - YOPOUGON - TREICHVILLE - MARCORY - DEUX PLATEAUX - KOUMASSI - ATTECOUBE - BOUAKE - ADZOPE - SOUBRE - SAN PEDRO - GAGNOA - KOBHOGO - BONDOUKOU
TULIPE OPTIQUE	30 67 17 79	YAMOOUSSOUKRO

6. Cabinets d'ophtalmologies privés

NOM DU PARTENAIRE	TELEPHONE	COMMUNE	SITUATION GEOGRAPHIQUE
CABINET D'OPHTALMOLOGIE LA LUCIOLE	06 68 28 23 57 89 59 81	ADJAME	En face de la maternité Marie-Thérèse Houphouët Boigny
SILAM	22 44 24 24 09 34 99 88	COCODY	Cocody centre, non loin du collège Mermoz
CENTRE D'OPHTALMOLOGIE DU BOULEVARD DES MARTYRS	22 52 39 63 07 09 32 55		II plateaux Aghien, boulevard des martyrs, immeuble SICOGL, Bâtiment J, porte 112
CENTRE MEDICAL MIKADE	07 61 50 47 49 95 04 05		Riviera, centre commercial KYF galerie
SOCIETE D'ADMINISTRATION DU CENTRE MEDICAL YELEN	22 50 70 29 09 98 25 27		Angré caféier 4
CENTRE MEDICO-CHIRURGICAL D'OPHTALMOLOGIE	59 94 99 69 20 21 13 53	PLATEAU	Immeuble les ambassades, 1er étage
CLINIQUE MEDICALE FRANCHET D'ESPEREY	20 21 84 11 20 22 61 01	YAMOOUSSOUKRO	Avenue Franchet d'Esperay, Immeuble OLLO
CENTRE D'OPHTALMOLOGIE DE KAMI	49 80 02 96 40 63 04 46		Quartier kami
CABINET MEDICAL D'OPHTALMOLOGIE	05 00 13 48 47 82 30 78		A côté de l'espace orange
CABINET D'OPHTALMOLOGIE IRIS	34 71 53 20	SAN-PEDRO	San-Pedro

4. Centres d'imagerie

NOM DU PARTENAIRE	TELEPHONE	TYPE	COMMUNE	SITUATION GEOGRAPHIQUE
CIMED	06 64 98 83	CENTRE SPECIALISE D'IMAGERIE	YOPOUGON	En face de la PMI
CENTRE MEDICAL ANDRE DUPUY	22 50 50 50	CENTRE SPECIALISE D'IMAGERIE		Près du cinéma Saguidiba
CIMED PLUS	58 32 00 17	CENTRE SPECIALISE D'IMAGERIE	COCODY	7 ^e tranche près de la SODECI
IMAGERIE DU CDR DES 2 PLATEAUX	22 41 68 98	CENTRE SPECIALISE D'IMAGERIE	COCODY	Au sein de la polyclinique des II Plateaux
CENTRE DE DIAGNOSTIQUE MEDICAL ET RADIOLOGIQUE DES II PLATEAUX	22 41 68 98	CENTRE SPECIALISE D'IMAGERIE	COCODY	Au sein de la polyclinique des II Plateaux
CMIDA	21 25 44 43	CENTRE SPECIALISE D'IMAGERIE	MARCORY	Près de DHL sur le VGE
GROUPE MEDICAL SAINT SAUVEUR	30 64 64 01 08 42 42 33	CENTRE SPECIALISE D'IMAGERIE	YAMOOUSSOUKRO	Yamoussoukro
CENTRE MEDICAL SAINT JOSUE	06 42 42 33	CENTRE SPECIALISE D'IMAGERIE	BOUAKE	Bouake

5. Centres de rééducation fonctionnelle

PRESTATAIRES	TELEPHONE	TYPE	COMMUNE	SITUATION GEOGRAPHIQUE
KINE MEDICAL	22 01 45 57	CENTRE SPECIALISE	ABIDJAN	Cocody Angré Côté BCEAO en face de l'immeuble Koko
EQUILIBRE SANTE	22 44 55 49 07 57 97 03	CENTRE SPECIALISE		Cocody Angré, Rue des jasmuns
ESPACE SANTE PLUS	45 10 01 06	CENTRE SPECIALISE		Cocody Angré 7 ^e tranche non loin du café de Versailles
HYGIE VITA	20 21 19 64 57 99 44 10	CENTRE SPECIALISE		Plateau Immeuble Nour AL AYAT 3 ^e étage près de l'Ambassade d'Israël
MAHE THERAPIE CENTER	22 43 55 94 78 39 51 54	CENTRE SPECIALISE		Cocody, Riviera jardin villa 16 rue

Résultats 2019/Candidats admis à plusieurs concours

La Fonction publique lance un ultimatum

Les résultats des concours de la Fonction publique sont connus depuis le vendredi 14 février 2020. Certains candidats ont eu plus de réussite que les autres. Eux qui ont eu la chance d'être admis à plus d'un concours. Car, dans le souci de multiplier leur réussite, ces candidats ont candidaté pour plus d'un concours.

Du coup, il s'impose à eux l'obligation d'opérer un choix entre ces différents concours auxquels ils sont admis. « Le Directeur des concours invite tous les admis à plusieurs concours à se rendre impérativement au hall multimédia « Gon Coulibaly » de l'immeuble Chichet du ministère de la Fonction publique

du mardi 3 au vendredi 27 mars 2020 pour les formalités liées à la prise en compte du choix définitif », annonce un communiqué de la Fonction publique. Ces admis devront s'activer avant le démarrage effectif des formations de base dans les structures dédiées en la matière■

Sam-Wakouboué



Le mercredi 26 février 2020, un Conseil des Ministres s'est tenu de 10h00 à 14h15, au Palais de la Présidence de la République à Abidjan, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, Chef de l'Etat.

Communiqué du conseil des ministres du mercredi 26 février 2020

CONSEIL DES MINISTRES

D'importantes décisions prises, hier



- **Confection des CNI: SidikiDiakité annonce 4000 centres**
- **Cafop :voici les grands changements**

Le mercredi 26 février 2020, un Conseil des Ministres s'est tenu de 10h00 à 14h15, au Palais de la Présidence de la République à Abidjan, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, Chef de l'Etat.

L'ordre du jour de cette réunion comportait les points suivants :

A/-Mesures Générales- Projets de loi et d'ordonnance - Projets de décrets B/-Mesures Individuelles C/-

Communications

A/- MESURES GENERALES PROJETS DE LOI ET D'ORDONNANCE

1- Au titre du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation;

Le Conseil a adopté un projet de loi organique portant composition, attributions et fonctionnement de la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels.

La loi n°2016-886 du 08 novembre 2016 portant Constitution de la République de Côte d'Ivoire, prenant en compte la chefferie traditionnelle, constitutionnalise la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels dont elle fait, entre autres, le garant des valeurs traditionnelles et de la pérennité des us et coutumes.

Ce projet de loi organique détermine, en application de la Constitution, notamment en son article 176, les organes de la Chambre, leur composition ainsi que leurs attributions spécifiques. Il distingue l'Assemblée des Rois et Chefs Traditionnels, le Directoire de la Chambre et les Comités régionaux.

Les modalités de désignation des membres de l'Assemblée, organe délibérant, et du Directoire, organe de mise en œuvre des décisions de l'Assemblée, reposent sur le maillage administratif des régions et départements de façon à faire prévaloir le consensus et à assurer une représentation inclusive de l'ensemble des aires culturelles nationales.

2- Au titre du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, en liaison avec le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables ;

Le Conseil a adopté une ordonnance portant légalisation du régime fiscal et douanier de la convention de concession pour la conception, le financement, la construction, la détention en pleine propriété, l'exploitation et le transfert d'une centrale thermique à biomasse de 2x23 MW à Ayebo (Aboisso) ainsi que son projet de loi de ratification.

Conformément à la législation en vigueur, notamment la



loi n° 2014-132 du 14 mars 2014 portant code de l'électricité, ce décret approuve le régime fiscal et douanier spécifique prévu au bénéfice de la société BIOVEA, en vue de faciliter les investissements définis à la convention ainsi que la contribution de ladite société à l'atteinte des objectifs du Gouvernement en matière d'énergie électrique.

PROJETS DE DECRETS

1- Au titre du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;

Le Conseil a adopté deux (02) décrets :

- un décret portant modification de l'annexe au décret n° 2019-945 du 13 novembre 2019 portant modalités d'application de la loi n° 2019-566 du 26 juin 2019 instituant une carte nationale d'identité biométrique.
- un décret portant modification du décret n° 2018-454 du 09 mai 2018 relatif au Registre National des Personnes Physiques en abrégé RNPP.

Ces décrets apportent des modifications techniques et de forme, de nature à améliorer et à accélérer la constitution du RNPP et la production des cartes nationales d'identité biométriques.

2- Au titre du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, en liaison avec le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère du Commerce et de l'Industrie et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat; Le Conseil a adopté un décret portant reconnaissance de l'Organisation Interprofessionnelle Agricole de la filière HEVEA (APROMAC).

L'Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel de Côte d'Ivoire, ayant accompli le processus de validation prévu par les lois et règlements en vigueur en la matière, est reconnue comme organisation interprofessionnelle agricole de la filière HEVEA.

3- Au titre du Ministère de l'Economie et des Finances, en liaison avec le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme ;

Le Conseil a adopté un décret fixant les modalités de réception des fonds des clients des notaires par la Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d'Ivoire (CDC-CI).

Ce décret, pris en application de la loi n° 2018-574 du 13 juin 2018 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la CDC- CI, s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles de la Caisse en lien avec sa mission d'investisseur d'intérêt général.

B/- MESURES INDIVIDUELLES

1- Au titre du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;

Le Conseil a adopté une communication relative aux délibérations du comité chargé de l'examen des projets de nominations dans les départements ministériels du 24 janvier 2020.

La liste des personnes nommées figure en annexe du présent communiqué.

2- Au titre du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, en liaison avec le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de la Fonction Publique et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a donné son accord en vue du détachement de :

- Monsieur KONE Donikpo, Enseignant-Chercheur de l'Université Félix Houphouët-Boigny, auprès de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), pour une durée de cinq (05) ans, à compter du 1er juillet 2019.
- Monsieur KONE Mamadou, Enseignant-Chercheur de l'Université Félix Houphouët-Boigny, auprès de l'Organisation pour l'harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA), pour une durée de quatre (04) ans, à compter du 1er juillet 2019.

C/- COMMUNICATIONS

1- Au titre du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, en liaison avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ; Le Conseil a adopté une communication relative au fonctionnement des Centres d'Animation et de Formation Pédagogique (CAFOP) de Côte d'Ivoire.

Suite aux résultats concluants des deux (02) phases pilotes réalisées dans six (06) CAFOP pendant la période de 2017 à 2019, le Conseil a adopté un nouveau mode de fonctionnement de ces Centres en vue d'enrayer les dysfonctionnements liés à leur gouvernance, et de renforcer la formation professionnelle des maîtres.

Cette nouvelle formule de fonctionnement des CAFOP comprend, au plan de la formation, deux (02) années de formation théorique dans les CAFOP portant sur les contenus d'une dizaine de modules en lien avec le référentiel de compétences du maître et une année de formation pratique dans les Circonscriptions d'Enseignements Préscolaire et Primaire sanctionnée par l'examen de titularisation au Certificat Élémentaire d'Aptitude Pédagogique (CEAP).

Au plan de la gouvernance, les personnels enseignant et administratif bénéficieront, durant l'année scolaire, d'un accompagnement de l'équipe technique du Ministère en charge de l'Education Nationale et de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) dans le cadre de la recherche-action et de l'encadrement des Professeurs de CAFOP.

2- Au titre du Ministère des Eaux et Forêts, en liaison avec le

Ministère des Affaires Etrangères ;

Le Conseil a adopté une communication relative au processus d'adhésion de la Côte d'Ivoire à la convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux.

Cette convention est l'instrument essentiel des Nations Unies pour soutenir l'utilisation durable des ressources en eau transfrontières, à travers la promotion de la coopération entre Etats dans le domaine de la gestion de l'eau dans les espaces transfrontaliers de façon à prévenir les conflits et à préserver la paix.

L'adhésion de notre pays à ladite convention permettra de renforcer le système national de gestion et de protection des ressources en eau et de faciliter davantage l'accès de tous à l'eau potable.

3- Au titre du Ministère de l'Economie et des Finances, en liaison avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et le Secrétariat d'Etat au Renforcement des Capacités;

Le Conseil a adopté une communication relative à la mise en œuvre du Programme National d'Education Financière en Côte d'Ivoire.

Elaboré avec l'appui de l'ensemble des acteurs nationaux et des partenaires techniques et financiers dont la Banque Africaine de Développement (BAD) et l'Organisation Internationale du Travail (OIT), le Programme National d'Education Financière est centré autour du renforcement des compétences des populations à faible revenu, aux fins de les préparer à accéder aux services financiers et à les utiliser judicieusement. Le programme cible précisément les jeunes de moins de dix-huit (18) ans, les étudiants et les apprentis en formation professionnelle, les jeunes en situation de vulnérabilité, les petites et moyennes entreprises, les salariés et les retraités du public et du privé, les producteurs agricoles, les commerçants et les artisans, en vue de renforcer leurs capacités et de faciliter corrélativement leur inclusion dans le système financier national.

La mise en œuvre du programme s'articule autour de l'intégration de l'éducation financière dans les curricula d'enseignement et de formation de la maternelle à l'université, de l'élaboration de modules d'éducation financière adaptés aux populations cibles et de la responsabilisation des emprunteurs sur les risques du surendettement.

4- Au titre du Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste;

Le Conseil a adopté une communication relative à la mise en œuvre d'un nouveau Plan National de Numérotation.

Le Plan National de Numérotation actuel, constitué de l'ensemble des numéros téléphoniques disponibles, arrive bientôt à saturation en raison du rythme de consommation et des besoins importants en numéros, notamment en matière de téléphonie mobile. Aussi, le Conseil a adopté, sur proposition de l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI), un nouveau Plan National de Numérotation en vue d'anticiper les perturbations des réseaux et de sauvegarder l'économie nationale.

Le nouveau Plan National de Numérotation proposé est un plan à dix (10) chiffres qui aura l'avantage d'offrir une capacité théorique de dix (10) milliards de numéros. Le basculement du plan actuel vers le nouveau plan ne concernera que les numéros de téléphonie mobile et fixe qui passeront de huit (08) chiffres à dix (10) chiffres.

Aussi, la date retenue pour le basculement est le 31 janvier 2021, à zéro heure au plus tôt et le 21 janvier 2021 au plus

tard.

5- Au titre du Ministère de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public ;

Le Conseil a adopté deux (02) communications :

- une communication relative au rapport d'activités de l'Observatoire

du Service Public (OSEP), au titre du 3e trimestre 2019.

- une communication relative au rapport d'activités de l'Observatoire

du Service Public (OSEP), au titre du 4e trimestre 2019.

Durant les 3e et 4e trimestres, l'OSEP a enregistré et traité un total cumulé de 1 297 requêtes dont 320 pour la période du 1er juillet au 30 septembre 2019 et 977 pour la période du 1er octobre au 31 décembre 2019. Le portail du citoyen « Milliê », lancé en février 2019, est devenu l'un des canaux importants d'interaction avec les usagers sur cette période. Le récapitulatif de ces requêtes fait état de 1 079 requêtes effectivement traitées, soit 83,2 % du volume. Ces requêtes ont consisté globalement en des réclamations, des observations et des demandes d'information portant sur les procédures de délivrance des diplômes, des actes de justice et de la Carte Nationale d'Identité (CNI).

Le Conseil a pris acte de ces différents rapports dont les recommandations seront versées aux initiatives en cours pour l'optimisation de l'action publique.

6- Au titre du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du

Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté une communication relative à la situation des opérations de passation des marchés publics au cours de la gestion budgétaire 2019.

Le montant des marchés approuvés en 2019 s'élève à 1 331,8 milliards de francs CFA contre 1 189,7 milliards de francs CFA en 2018, soit une hausse de 11,9%.

En nombre, 5 271 marchés ont été approuvés en 2019 contre 4 835 en 2018, soit une hausse de 9%.

Les procédures concurrentielles, regroupant les appels d'offres ouverts et les appels d'offres restreints, représentent 73,1% des marchés approuvés en 2019 contre 80% en 2018, soit une baisse de 6,9 points. Quant aux procédures non concurrentielles prenant en compte les marchés de gré à gré, avenants, conventions et lettres de commande valant marchés, elles représentent 24,6% du montant des marchés approuvés en 2019 contre 18% en 2018, soit une hausse de 6,6 points. Concernant les marchés de gré à gré, plus précisément, ils représentent 7,4% du montant des marchés approuvés en 2019 contre 10,2% en 2018, soit une baisse de 2,8 points.

La part des marchés attribués aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) est passée de 19,1% en 2018 à 40,2% en 2019, soit une hausse de 21,1 points en lien avec la volonté du Gouvernement d'améliorer l'accès des PME aux marchés publics, à travers l'instauration des procédures simplifiées et l'allègement des conditions de participation aux appels d'offres.

7- Au titre du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, en liaison avec le Ministère de l'Economie et des Finances ;

Le Conseil a adopté une communication relative à l'exécution du budget à fin décembre 2019.

A fin décembre 2019, les ressources mobilisées s'élèvent à 6 304,4 milliards de francs CFA pour une prévision de 6 511,6 milliards de francs CFA, affichant un taux de réalisation de 96,8%. Ces réalisations comprennent 6 171,3 milliards de francs CFA de ressources budgétaires et 133,1 milliards de francs CFA de ressources de trésorerie. Les dépenses exécutées à fin décembre 2019 se sont globalement chiffrées à 6 286,5 milliards de francs CFA pour une prévision de 6 410,7 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 98,1%.

Ainsi, l'exécution du budget de l'Etat à fin décembre 2019 s'est caractérisée par un niveau relativement satisfaisant de mobilisation des ressources et une bonne maîtrise du niveau d'exécution des dépenses. Toutefois, le Conseil a instruit le Ministre chargé du Budget et l'ensemble des Ministres concernés à l'effet de poursuivre les efforts de recouvrement des ressources, d'amélioration de la capacité d'absorption des crédits d'investissement et de maîtrise des charges de fonctionnement en 2020, en vue de garantir l'atteinte des objectifs du Plan National de Développement (PND), ainsi que du Programme Social du Gouvernement (PSGouv).

Fait à Abidjan, le 26 février 2020

Sidi Tiémoko TOURE Ministre de la Communication et des Médias,

Porte-parole du Gouvernement

porteparolat@communication.gouv.ci



Lancement " Les universités de l'habitat 2020" de l'Uemoa / Le ministre de la Construction, Bruno Koné a invité le secteur bancaire a accompagné tous les programmes du secteur de l'habitat.

Bruno Nabagné Koné exige une forte implication du secteur bancaire



Selon Bruno Koné, les conclusions de ces assises permettront d'identifier les mécanismes à mettre en œuvre pour un financement efficace du logement social.

Le ministre de la Construction, du logement et de l'urbanisme, Bruno Nabagné Koné était le mardi 25 février 2020, à l'hôtel Pullman d'Abidjan, pour présider la cérémonie d'ouverture de la rencontre relative aux "Universités de l'Habitat 2020" sur le financement de la production du logement abordable dans l'espace de l'Union économique monétaire Ouest africaine (Uemoa). Selon le ministre Bruno Koné, pour répondre à l'insuffisance de logements, la Côte d'Ivoire, comme tous les pays de notre région, s'est engagée dans un programme de logement social ambitieux visant à impulser une politique de production massive de logements décentes à bas prix. Il a ajouté que la réussite de ces différents programmes ne peut se faire sans l'implication forte du secteur bancaire. Par ailleurs, le ministre de la Construction a indiqué que le financement du logement abordable est, pour ainsi dire, au cœur des problématiques des Etats membres de l'espace Uemoa soucieux d'augmenter l'offre afin de répondre aux besoins en logements accessibles de la grande majorité des populations. C'est donc à juste titre que le patron du Mclu, après un appel à la réussite des travaux aux panelistes, et avec l'espoir que les conclusions de ces assises permettront d'identifier les mécanismes à mettre en œuvre pour un financement efficace et pérenne du logement social dans nos pays, a déclaré ouvertes « Les Universités de l'Habitat 2020 » à Abidjan. Au cours de cet évènement sur la thématique de l'habitat et du foncier qui réunit un panel élargi de près de huit pays membres de l'Uemoa et la Mauritanie, il s'agit pour les participants

durant deux jours, de définir les politiques et identifier des solutions concrètes pour le financement du logement abordable en Afrique. A cet effet, la série d'allocutions a enregistré successivement les adresses du commissaire du Datc, Paul Koffi Koffi représentant la Commission de l'Uemoa, de la représentante de la Banque Mondiale en Côte d'Ivoire, Madame Coralie Gevers, directrice des opérations en Côte d'Ivoire, au Bénin, au Togo et en Guinée, et du directeur général de la Caisse régionale de refinancement hypothécaire (Crrh), Christian N.D. Agossa. À l'unisson, ils ont tous rappelé l'importance de ces assises qui s'insère dans l'actualité internationale visant à relever les défis de l'urbanisation et de l'habitat. Pour rappel, le projet régional IDA vise à réduire la pénurie chronique de logements en élargissant l'accès au financement du logement à long terme pour les ménages à revenus modestes et irréguliers dans l'espace Uemoa. Pour ce faire, le financement IDA est constitué de deux volets intimement liés à savoir, un prêt accordé à la Boad et un don alloué à la Commission de l'Uemoa.

A. AKA



Audience du président du Sénat / La diplomate du royaume des Pays-Bas a échangé avec le président du Sénat sur l'implication des femmes ivoiriennes dans la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire.

Le leadership des femmes ivoiriennes au cœur des échanges



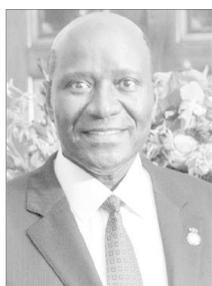
Jeannot Ahoussou-Kouadio au centre, entouré de l'ambassadeur Yvette Soraya Daoud et de la sénatrice Marie Irène Richmond.

Le président du Sénat ivoirien, Jeannot Ahoussou-Kouadio, a accordé le 25 février à son cabinet, à Yamoussoukro, une audience à l'ambassadeur du royaume des Pays-Bas en Côte d'Ivoire, Yvette Soraya Daoud. Le leadership féminin était au cœur des échanges qui ont duré plus d'une trentaine de minutes entre la diplomate et son hôte. En effet, à en croire le président du Sénat, le rôle des femmes sur le plan politique, économique et social a largement meublé ces discussions. Pour Ahoussou-Kouadio, la Côte d'Ivoire enregistre d'énormes avancées sur ce sujet. Car le Président de la République a déjà déposé sur la table des parlementaires un texte qui accorde un quota de 30% de places aux femmes aux futures élections. Au niveau du Sénat, cette volonté est également très affichée, selon lui, d'autant que les femmes occupent 35% des postes au sein de l'institution. Pour justifier cette approche, il a fait savoir que les femmes sont très déterminées quand on leur confie des tâches. Pour sa part, Yvette Soraya a souhaité une participation massive des femmes dans la vie politique et surtout aux prochaines élections, au-delà des 30% de quotas accordés par le Président de la République. Elle a, en outre, indiqué que son pays va apporter son appui au processus électoral futur dans le cadre global de l'Union européenne dont les Pays-Bas sont membres. Le président Jeannot Ahoussou-Kouadio était accompagné pour la circonstance de la sénatrice Marie Irène Richmond. La Côte d'Ivoire et les Pays-Bas entretiennent un fructueux partenariat économique, notamment en matière de fèves de cacao.

N'DRI CÉLESTIN

A huit mois de la présidentielle, rappel d'un message du président Bédié / Un des appels les plus poignants et les plus incisifs du président Henri Konan Bédié aux militants du Pdc-Rda en rapport avec la désertion de certains cadres, a été, sans nul doute, celui lancé, le vendredi 31 mai 2019 à Daoukro.

Tournons la page des déserteurs du PDCI !



Sem Daniel Kablan Duncan,
vice-président de la République



Ahoussou Kouadio-Jeannot,
président du Sénat



Mme Goudou Raymonde,
Ministre de la Modernisation de
l'Administration



Kobenan Kouassi Adjoumani,
ministre de l'Agriculture



Amédé Koffi Kouakou,
ministre de l'Équipement



Achi Patrick, secrétaire général
de la présidence

Un des appels les plus poignants et les plus incisifs du président Henri Konan Bédié aux militants du Pdc-Rda en rapport avec la désertion de certains cadres, a été, sans nul doute, celui lancé, le vendredi 31 mai 2019 à Daoukro. Devant les populations de Didiévi venues lui apporter leur soutien après le départ de Jeannot Ahoussou-Kouadio, président du Sénat, pour le Rhdp unifié. Un discours qui alliait à la fois cri du cœur et détermination face aux manœuvres de déstabilisation orchestrées par des cadres du parti contre leur propre famille politique. « (...) Agissons et l'histoire nous jugera. Tournons la page Ahoussou Kouadio Jeannot, comme il nous le promet lui-même, le 2 juin 2019 à Didiévi. Place, désormais, à de nouveaux, courageux, intègres, intrépides, vaillants et déterminés militants du Pdc-Rda. Ce sont ceux-là qui détiennent la clé de notre avenir. Mobilisez-vous et considérez que vous détenez, entre vos mains de vaillants soldats du Pdc-Rda, la flamme de notre grand parti dans la région du Bélier en général et dans le département de Didiévi en particulier. Maintenez cette flamme allumée de jour comme de nuit. Parcourez tous les villages et hameaux, sans hésiter et sans

rechigner, pour dire à nos braves populations que le Pdc-Rda s'engage, dès octobre 2020, à promouvoir avec les moyens de l'Etat, le développement de nos régions respectives (...) », disait le président du Pdc-Rda à ses hôtes de Didiévi venus lui rendre visite. Ce message délivré face aux populations de Didiévi, ville d'origine du président du Sénat, est tout aussi valable pour toutes les autres régions et localités dont des fils et filles ont déserté le Pdc pour le Rhdp unifié. Aux militants Pdc-Rda de ces localités, le président du parti est ferme : « Tournons la page des déserteurs » représentés, dans le cas de Didiévi, par Jeannot Ahoussou Kouadio. Cet appel sonne comme la fin de la récréation qui tendait à faire croire que ceux qui partaient, pouvaient être encore considérés comme des militants du Pdc-Rda. **Ceux qui sont partis, sont bel et bien partis**

Non ! Il ne faut plus perdre son temps à jouer à ce jeu. Plus d'illusions à se faire. Ceux, qui sont partis, sont bel et bien partis. Il faut les oublier et continuer à faire confiance aux militants qui, chaque jour davantage, font preuve de fidélité et de loyauté envers le Pdc-Rda et ses responsables. Ils peuvent ne pas avoir des moyens colossaux comme ceux qui sont aux affaires. Mais leur détermination et le peu dont ils peuvent disposer pour le bien et la marche de leur parti doit être salué et encouragé. Souvenons-nous, avec les chrétiens, de la parabole de cette veuve qui, dans la Bible, a donné à Dieu les deux pièces qui lui restaient pour nourrir sa famille. Et ce, sans se soucier de ce que sera demain. Les Saintes Ecritures disent que cette dame a donné plus que celui qui a de grosses fortunes dont il a juste donné une partie à Dieu ; même si cette partie pouvait être 10 pièces, 100 pièces, 1000 pièces, 100.000 pièces ou même 1.000.000 de pièces. La veuve a donné tout ce qu'elle avait tandis que le riche homme n'a donné qu'une partie de sa fortune. Entre celui qui donne tout ce qu'il possède, qui se dépouille, et celui qui ne donne qu'une partie de ce qu'il possède, qui aura consenti le plus gros sacrifice ? C'est cela le militantisme qui est donc un acte de foi, de conviction, de don de soi. L'écrivain ghanéen Ayi Kwei Armah, dans son livre « Why Are We So Blest ? », dépeint l'archétype du bon militant qu'il compare au carburant. Dans la lutte militante, qui est comme une marche du bas vers le haut, du Tartare vers le sommet du Mont Olympe dans la mythologie grecque, le militant est le carburant grâce auquel la locomotive fait ce nécessaire

Présidentielle 2020

Tournons la page des déserteurs du Pdc

mouvement du bas vers le haut. Le bas représente toutes les tares, tous les maux ; tandis que le sommet représente toutes les valeurs. Il va sans dire qu'un tel mouvement, qui consiste à se débarrasser des tares pour ne pratiquer que les valeurs, n'est pas aisé quand on sait combien nos sociétés sont remplies de tares.

Qui a trahi, trahira

C'est pourquoi, selon Ayi Kwei Armah, dans ce mouvement de transformation de la société, le bon et vrai militant se consume comme le carburant. La plupart du temps, le vrai militant, qui se consume, qui se meurt pour le succès de la lutte, ne profite pas des fruits de son militantisme. Les vrais militants, ce sont ces innocents qui tombent sous les balles assassines des régimes despotiques ; ce sont ces personnes injustement jetées dans les affres de la geôle ; ce sont ces citoyens traqués par des pouvoirs tortionnaires pour leurs opinions. C'est dire que le vrai militantisme ne s'accommode ni de la fourberie ni de petits calculs d'intérêts personnels comme le font des cadres de l'opposition ivoirienne. Et singulièrement ceux du Pdc-Rda. Qui, pour préserver leurs postes et autres avantages matériels, se croient obligés de faire allégeance à un régime dont l'impopularité le dispute à la volonté manifeste de s'imposer vaille que vaille au peuple ivoirien par des manœuvres anti-démocratiques que ne cessent de dénoncer l'opposition : refus d'une Cei équilibrée et impartiale ; tentative de bâillonnement des opposants par des arrestations massives ; etc. C'est la raison pour laquelle, révoltés et ahuris par de tels agissements, certains militants du parti du père fondateur estiment que ceux qui sont allés à la soupe, au restaurant de quelque bord que ce soit, devront y rester avec leurs biftecks. Point question de les accueillir de nouveau après cet acte de haute trahison. Un parti politique, c'est de la discipline, de la fidélité et de la conviction. En désertant leur parti pour se ranger du côté de ceux qui veulent sa liquidation au profit du Rhdp unifié qui n'est autre que l'autre nom du Rdr, ceux des cadres du Pdc qui sont partis se sont décrédibilisés pour de bon. Autant ils sont regardés d'un mauvais œil dans leur nouvelle famille politique, étant donné que « qui a trahi,

trahira », autant le Pdc-Rda voit dorénavant ces militants déserteurs comme de véritables serpents vénéreux à ne point garder dans sa poche. Et comme le dit si bien le président Bédié : « A mon humble avis, dans le cadre des affaires politique et publique, je préfère laisser le soin à l'histoire de juger chacun des actes posés par nos contemporains ». Y a-t-il meilleure condamnation que celle de l'histoire ? Elle rattrape toujours même des années et des années après.

ABEL DOUALY



Tourisme et voyages / Parallèlement à la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement touristique, l'organisation patronale des agences de voyages, organise son Assemblée générale ordinaire les 4 et 5 mars, à Assinie.

Les professionnels du voyage au cœur de "Sublime Côte d'Ivoire"



Les professionnels du voyage prennent toute leur part dans la mise en œuvre de la stratégie "Sublime Côte d'Ivoire", pour la relance du tourisme ivoirien.

Parallèlement à la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement touristique, l'organisation patronale des agences de voyages, organise son Assemblée générale ordinaire les 4 et 5 mars, à Assinie. Le Bureau exécutif de l'Association des professionnels du voyage en Côte d'Ivoire (Apv-Côte d'Ivoire) organise, les mercredi 4 et jeudi 5 mars, son Assemblée générale ordinaire, à l'hôtel Bianca à Assinie (PK 12). Selon le thème générique proposé par la présidente de l'Association patronale des 70 agences de voyages du pays agréées et aux normes régaliennes. Mme Marie Reine Koné, «Rôle de l'agence de voyages dans Sublime Côte d'Ivoire », l'Assemblée générale ordinaire planchera sur l'implication efficiente desdites entreprises dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement touristique (2018/2025) bien-nommée « Sublime Côte d'Ivoire ». Pilotée avec maestria par le ministre du Tourisme et des Loisirs. Siandou Fofana. Faut-il le noter, le ministre qui accorde son onction à cette initiative d'intégrer l'acquisition par l'Apv-Côte d'Ivoire des fondamentaux de la Stratégie au cours de son Assemblée générale. se fera tort de faire partager la vision et l'action par ses services.

AGENCES DE VOYAGES : PORTE D'ENTRÉE ET DE SORTIE DU TOURISME

Ainsi qu'elle le rappelait la présidente de l'Apv-Côte d'Ivoire lors de la cérémonie des vœux au ministre de tutelle. le 31 janvier dernier. « Les agences de voyage sont la porte d'entrée et de sortie des touristes en Côte d'Ivoire ». Aussi, au nom de ses pairs. incombe-t-il que les agents de voyages puissent s'imprégner de tous les contours de « Sublime Côte d'Ivoire », s'en ériger en porte-voix et contribuer ainsi à son succès au profit de tout l'écosystème du tourisme ivoirien. Déjà. il faut noter que « Sublime Côte d'Ivoire » ambitionne. par sa mise en œuvre, à l'échéance 2025. installer la destination ivoirienne dans le Top 5 africain. Avec à la clé. le positionnement de l'industrie touristique comme le 3e pilier de son essor économique. étant entendu que sa triple finalité est de développer un moteur de croissance du PIB et démultiplier les recettes fiscales. favoriser le développement territorial hors Abidjan. et créer un réservoir d'emplois. Toutes choses qui s'animent à la vision du Bureau de l'Apv-Côte d'Ivoire en place depuis une année. sous la houlette de Mme Marie Reine Koné. Outre une professionnalisation qui va de pair avec un meilleur traitement des agents. l'Apv entend opérer un nouveau bail gagnant/gagnant avec les établissements bancaires et les compagnies aériennes. tout en formant ses membres aux pratiques digitalisées et aux nouvelles frontières du marketing du voyage. Bien-sûr. l'Assemblée générale ordinaire d'Assinie. sera l'opportunité pour tous les membres de débattre des items à l'ordre du jour : « Rapport moral et rapport d'activités 2019 ; Rapport financier 2019 ; Présentation du plan d'action 2020 ; Présentation du budget 2020 ».

Dircom Mintour & Loisirs

La quatrième révolution industrielle / Le rapport sur la quatrième révolution industrielle de la Banque Africaine de développement (BAD) a révélé mercredi dernier , que l'agriculture de précision sera un avantage pour l'Afrique...

Une opportunité pour l'agriculture



Une vue de participants de l'atelier de la BAD

en compte le numérique, la technologie et la biologie indique-t-on. Le Groupe la Banque Africaine de Développement a pour objectif de faire reculer la pauvreté de ces pays membres régionaux en contribuant à leur développement économique durable et leur progrès social.

Le rapport sur la quatrième révolution industrielle de la Banque Africaine de développement (BAD) a révélé mercredi dernier , que l'agriculture de précision sera un avantage pour l'Afrique, lors d'un atelier sur l'économie numérique et la quatrième révolution industrielle (4IR) dans ses locaux sis au Plateau. Restituant les conclusions du rapport de la BAD, la consultante Tecknopolis, Francis Sadeski a indiqué que dans le futur, la quatrième révolution industrielle permettra à l'Afrique de faire de l'agriculture de précision avec les drones, d'aider les Africains à se nourrir eux-mêmes, d'améliorer la chaîne d'approvisionnement et moderniser l'agriculture. Dans le domaine de l'énergie, Francis Sadeski précise que la quatrième révolution permettra de faire une meilleure couverture et distribution énergétique des ménages éloignés. Elle ajoute que cette révolution permettra de répondre aux enjeux sociétaux et atteindre les objectifs du développement du millénaire. A cet atelier qui s'est tenu les mercredi 19 et jeudi 20 février dernier, les politiques et les décideurs ont été interpellés sur la nécessité de s'interroger sur cette nouvelle révolution industrielle. « Il faut que les politiques se concertent pour avoir une position sur la 4IR et qu'ils définissent des stratégies adaptées à leurs propres défis » a déclaré Francis Sadeski. Des panels portent notamment sur le processus de transformation digitale pour le business africain ; l'utilisation de drones pour une productivité accrue de l'entreprise et comment la technologie peut accélérer l'inclusion financière en Afrique. Les participants à l'atelier sont issus des ministères en charge de l'économie numérique, de l'industrie et des investissements, du secteur privé, des organisations de la société civile, des partenaires au développement, des médias et du milieu de la Banque. La quatrième révolution industrielle c'est l'émergence de nouvelles innovations de rupture qui prend